

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 10

Séance du 12 décembre 2016

L'an deux mille seize

Et le douze décembre à 21 heures

Date de la convocation : 05/12/2016

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : BERNAT Laurent, BOUDOU-THERON Adeline, CADENET Patrick, DOMENGE Philippe, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, ROUSSET Jean-François, ROUX Naudy

Absent(s)(es) excusé(s)(es) : ALINAT Elodie, DECUP-CAUMES Marie-Claude, FAVRE Sandrine, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard

Secrétaire de séance : ROUSSET Jean-François

Objet de la délibération n°43-2016

Budget assainissement : décision modificative n°3 et budget général : décisions modificatives n°4, n° 5 et n°6

Monsieur le Maire expose :

- Vu le recours à un emprunt pour financer les travaux d'assainissement collectif du village de Briols, il convient de prendre la décision modificative (N° 3) du budget assainissement et la décision modificative (n° 4) du budget général présentée ci-après :

BUDGET ASSAINISSEMENT- SECTION D'INVESTISSEMENT		
N° de compte et sa dénomination	Dépenses	Recettes
1641- Emprunt		+50 000,00
131- Subventions d'Equipement		- 50 000,00
BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT		
2041642 IC Bâtiments et installations	- 50 000,00	
021- Virement de la section de Fonctionnement		- 50 000,00
BUDGET GENERAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT		
023- Virement à la section d'investissement	- 50 000,00	
678 -Autres Charges exceptionnelles	+ 50 000,00	

- Afin de verser le fonds de concours à la Communauté de communes du Rougier de Camarès, il convient de prendre la décision modificative (n° 5) du budget général présentée ci-après :

BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT		
2041512- Bâtiments et installations	+ 6 360,00	
021 - Virement de la section de fonctionnement		+ 6 360,00
BUDGET GENERAL- SECTION DE FONCTIONNEMENT		
6748- Autres subventions exceptionnelles	- 6 360,00	
023- Virement à la section d'investissement	+6 360,00	

- Afin de régler une dépense non prévue au budget primitif 2016 concernant des travaux à l'église de Briols, et d'abonder l'opération « matériel informatique » la décision modificative (n°6) ci-après est proposée :

BUDGET GENERAL - SECTION D'INVESTISSEMENT		
2315-189 –Eclairage public 2016	- 8 300,00	
2313-194 – Travaux à l'église de Briols	+ 5 300,00	
2183-179 – Matériel informatique	+ 3 000,00	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **adopte** la décision modificative n°3 du budget assainissement et les décisions modificatives n°4,5 et 6 du budget général de la commune

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre des membres présents*

Pour copie conforme.

Le Maire
Patrick RIVEMALE